

Nombre de membres afférents au Bureau Syndical	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents	10
Nombre de membres ayant donné pouvoir	0

Délibération n°: 22.01.14

Date de convocation : 25 janvier 2022

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL

L'an deux mille vingt deux Le 1<sup>er</sup> février à 10 heures

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère.

Nom – prénom	Présent(e)	Absent(e)	Absent(e) ayant donné pouvoir à
ASTRUC Alain	X		
BRUGERON Jean-Noël	X		
CASTAN Emmanuel	X		
DE LESCURE Jean	X		
HUGON Christine	X		
ITIER Jean-Paul	X		
JEANJEAN René	X		
MAURIN Olivier	X		
POURQUIER Jean-Paul	X		
RECOULIN Isabelle		Х	
ROUX Christian	Х		
SAINT-LÉGER Francis		Х	
TUFFÉRY Julien		Х	

## RESSOURCES HUMAINES Suppression de poste

Monsieur le Président indique aux membres du Bureau Syndical qu'en raison du départ d'un salarié mi-décembre 2021, il y aurait lieu de procéder à la suppression du poste qu'il occupait à temps partiel sur le site de traitement des déchets de Rédoundel, en qualité d'agent technique.

Il est donc proposé au Bureau Syndical de se prononcer sur cette suppression de poste.

## APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE BUREAU SYNDICAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

**SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur cette suppression de poste.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits pour copie conforme

> Le Président Alain ASTRUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20220201-20220114-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2022

